

Propreté : Uzès investit dans de nouvelles colonnes enterrées, dernière génération

Publié 31/05/2013

La propreté à Uzès prend un nouveau tournant. Après la réflexion menée sur la gestion des déchets des restaurateurs, place aux herbes pour éviter les débordements à la belle saison, les **nouvelles colonnes de tri enterrées, dernière génération**, font leur apparition à Uzès en centre historique. Implantées par le SICTOMU et la Ville d'Uzès, elles sont d'une **capacité plus importante de 1 m³ supplémentaire, étanches, plus pratiques à l'ouverture, avec un couvercle tambour, elles satisferont les besoins de chacun**. En fonction des lieux, rien ne change, elles respecteront le tri verre, journaux/papiers, emballages plastiques, en plus du RESTE (épluchures...). Il est d'ailleurs strictement interdit d'y jeter des cagettes de légumes qui sont à recycler à la déchetterie.

En tout, quatorze nouvelles colonnes de tri enterrées viennent en remplacement des colonnes vétustes de première génération mises en place depuis 2007. Sept point d'apport volontaire sont concernés : avenue Foch, rue du collège, place aux herbes, place du Duché, au Portalet, place de l'évêché et au Moutas. Le travail a été effectué entre lundi 27 mai et jeudi 31 mai par le SICTOMU qui a délégué la société spécialisée Temaco. La mairie, quant à elle, s'est chargée de la partie génie civil, pour un montant de 38 000 € ttc, dévolue à la société Lautier Moussac pour le terrassement. L'ensemble de l'opération a débuté le 14 mai avec le retrait des anciennes colonnes. **Les nouveaux conteneurs seront en service première quinzaine de juin.**

Avec ce nouveau système proposé par la société Temaco, retenu par le SICTOMU suite à consultation, l'entreprise garantit un taux de remplissage de 95 % assurant un taux de remplissage 20% plus élevé que les autres conteneurs enterrés de même capacité proposés actuellement sur le marché. Chaque système de conteneurs enterrés se compose :

- › d'une cuve extérieure en béton, évitant les épandages dans les sols ;
- › d'une cuve intérieure en acier, doublée d'isolants pour le verre ;
- › d'un dispositif de sécurité, plaque antidérapante, facile d'entretien ;
- › d'une plate-forme « piétons » ;
- › d'une colonne d'introduction avec tambour, facile pour le dépôt de sacs de 80 litres maximum, évitant ainsi la perte des clés par mégarde.

Anticiper le Grenelle environnement



<https://www.uzes.fr/ma-mairie/grands-projets-de-ville/travaux/travaux-de-2013/proprete-uzes-investit-dans-de-nouvelles-colonnes-enterrees-derniere-generation>

Avenue Foch/Portalet : quatre colonnes enterrées pour le tri

Ce nouvel équipement était nécessaire pour la ville pour **préserver l'environnement** en conservant **l'intégration paysagère** des conteneurs actuels et en tenant compte des **nouvelles normes du Grenelle environnement**, comme la mise en place de la redevance incitative.

Cette dernière est basée sur la consommation du service par les ménages ou des professionnels. L'équipement actuel pourrait à terme l'intégrer même si à ce jour, ce n'est pas d'actualité. Aujourd'hui comme explique Frédéric Bouretz, directeur d'exploitation du SICTOMU, *"le dispositif ne sera pas opérationnel tout de suite. Chacun pourra évacuer ses déchets comme il le souhaite"*.

Cette innovation a pu être anticipée suite à la disparition du précédent fournisseur ne permettant plus la maintenance correcte du parc. Pour le directeur d'exploitation, cette gestion des déchets est davantage sollicitée par les mairies car elle permet des économies de temps, de personnel et assure la discrétion visuelle. Le ramassage et le nettoyage des cuves sont effectués tous les jours par une seule personne. La durée de collecte est réduite à 5 min au lieu de 20 min habituellement. Par un simple crochet, le conteneur est soulevé par un camion grue à l'aide d'un bras de levage qui vient crocheter l'anneau situé en partie supérieure du conteneur.

Les précédentes colonnes avaient été placées huit ans auparavant et ne répondaient plus aux nouvelles normes. Sur l'ensemble du territoire géré par le SICTOMU, à l'époque, seules quelques communes avaient adopté cette innovation dont Uzès - répondant ainsi aux besoins des habitations secondaires. Aujourd'hui, ce sont près de la moitié des communes qui ont investi dans ce **mode économique et écologique de gestion des déchets** pour leur centre de village. **A chaque citoyen de devenir ambassadeur du tri, de s'informer des dispositifs mis en oeuvre et de les respecter.**

De plus, cet été, à la demande des habitants, des élus des mairies dont Gérard Bonneau, conseiller municipal délégué à la propreté de la ville, et vice-président du SICTOMU, une **collecte supplémentaire** sera mise en place **tous les lundis à compter du 1er juillet, pendant deux mois**. Elle concernera l'ensemble des bacs de RestE des ménages. L' élu délégué à la propreté de la ville ajoute : *"un gros effort est ainsi fourni par la Ville et le SICTOMU avec ces nouvelles actions : l'implantation des nouvelles colonnes enterrées, les efforts consentis par les deux collectivités sur la propreté au quotidien, sur le marché et dans la ville. Ainsi, Uzès s'en porte beaucoup mieux. J'en appelle aussi au civisme de chacun pour que notre ville reste propre et belle."*



MAIRIE D'UZÈS

adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)